

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-fraternité-justice
AUTORITE DE LA ZONE FRANCHE DE NOUADHIBOU

Projet d'Eco pôle Halieutique de Nouadhibou

Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme pour le développement des capacités des opérateurs économiques du secteur de la pêche à Nouadhibou

1-Contexte :

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet d'Ecopôle Halieutique de Nouadhibou et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements d'un contrat pour le recrutement **d'une firme pour le développement des capacités des opérateurs économiques du secteur de la pêche à Nouadhibou**

Le Projet s'articule autour de deux composantes majeures qui sont : (i) Planification, réorganisation et promotion d'un pôle halieutique durable à Nouadhibou et (ii) Augmentation de la valeur de la production issue de et vendue depuis le pôle halieutique de Nouadhibou avec la participation d'acteurs locaux.

C'est dans le cadre de la deuxième composante du projet que l'AN-ZF souhaite d'établir une shortlist pour le recrutement d'une firme pour le développement des capacités des opérateurs économiques du secteur de la pêche à Nouadhibou.

2-Objectifs de la Mission :

Dans le cadre du projet du Projet Eco-Pôle Halieutique de Nouadhibou, l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou (ANZF) requiert l'assistance d'un consultant/firme pour élaborer et mettre en place un programme de formations et d'assistance technique intégrée visant à renforcer les capacités des différents acteurs économiques de la pêche dans la Zone Franche de Nouadhibou en vue de promouvoir l'inclusion des groupes les plus vulnérables et assurer un impact socio-économique optimal du Pôle de Compétitivité Halieutique de Nouadhibou.

3-Profil du consultant :

La firme retenue devra avoir à la fois la compétence pour entreprendre l'ensemble des tâches énoncées dans le présent mandat et une expérience internationale avérée d'un minimum de 15 ans sur des mandats de conseils, de formation et d'assistance technique pour le développement de zones économiques prioritaires et pôles de croissance, en Afrique et dans des pays émergents, dans les secteurs halieutiques et/ou de l'agroalimentaire ou tout autre secteur interconnecté.

Pour la réalisation de cette mission, la firme doit avoir les qualifications suivantes :

- Expertise et expérience dans le domaine du développement humain, de la pédagogie et de l'ingénierie de formation avec références en matière de diagnostic et de formulation d'un plan d'action pour le développement des acteurs privés;
- Expérience avérée dans le domaine de la Qualité (HACCP, ISO 9001 séries, ISO 22000, ISO 17020, ISO 14000, ISO 26000, IFS...) avec une expertise d'audit, de formation et d'accompagnement en certification et en sécurité alimentaire;
- Expérience en analyse et priorisation de chaînes de valeur de produits de la pêche (expérience en analyse de chaînes de valeur halieutiques est un avantage considérable);

- Expérience dans le secteur de la pêche, y compris connaissance des flux commerciaux et des spécificités et exigences des marchés régionaux et mondiaux (quantification de la demande, types de certification) ;
- Expérience dans le soutien aux entreprises en vue de l'acquisition de certifications ;
- Connaissance du système de quotas dans le secteur de la pêche, plus spécifiquement ceux applicables en Mauritanie et dans la sous région ;
- Expérience dans l'organisation de formation et de projets d'assistance technique tant auprès des institutions publiques que des acteurs du secteur privé ;
- Expérience dans le domaine de la communication visant à modifier les comportements individuels;
- Expérience de travail pertinente avec les acteurs vulnérables et informels, et avec les femmes.
- La connaissance de Nouadhibou, de la Mauritanie et/ou de la sous-région est essentielle.

La firme qui sera sélectionnée devra mobiliser une équipe hautement qualifiée, multidisciplinaire et comprenant, entre autres, des experts répondants aux exigences suivantes (liste non exclusive et non exhaustive) :

- Un chef d'équipe;
- Un expert en formation et assistance technique;
- Un expert en changement du comportement;
- Un économiste;
- Un expert halieutique, ou économiste environnemental ou agricole, avec expériences sur la gestion des ressources halieutiques;
- Un expert dans les normes et certifications dans le domaine de la sécurité alimentaire;
- Un expert en transport, logistique et sécurité dans le domaine de la pêche industrielle et artisanale.

4-lieux et Durée :

La prestation se tiendra exclusivement sur le territoire de la Zone Franche de Nouadhibou pour une durée de 30 mois.

5-Manifestation d'intérêt :

Les firmes intéressées, remplissant les conditions requises, doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter lesdites prestations à travers la transmission d'un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son montant en US\$, l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courriel) et la période d'exécution de celle-ci.

Les firmes seront sélectionnées, suivant la méthode Sélection Fondée sur la Qualité technique et le Cout (SBQC), en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées en janvier 2011.

6-Envoi des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir en quatre (04) exemplaires, à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 28 septembre 2017 à 12 heures :

Commission des Marchés et Conventions de l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou, P5-485 à 488 Nouadhibou- Mauritanie, j.cheikh@ndbfreezone.mr.

Une version électronique pourra être envoyée aux adresses mail suivants : j.cheikh@ndbfreezone.mr , rpmpephn@gmail.com.